

Exclusion

La priorité, c'est le logement de droit commun

Alors que le nombre de sans-abri progresse et que l'urgence traverse une crise, les inquiétudes se bousculent en ce début d'hiver. D'autant que l'objectif gouvernemental du « logement d'abord » a du retard à l'allumage. Avant le congrès de la Fnars, Matthieu Angotti, son délégué général, réagit.



Matthieu Angotti est délégué général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale.

tsa : À la veille de la saison hivernale, quelle est la situation pour l'urgence sociale qui a connu de fortes turbulences ces derniers mois ?

Matthieu Angotti : L'urgence sociale recoupe deux problématiques : l'urgence quotidienne, et la refonte du système avec le « logement d'abord ». Sur le premier point, nous connaissons actuellement une situation maximale de précarité qui s'explique par le contrecoup, tardif, de la crise de 2007. Cette année, les niveaux de chômage de longue durée, de surendettement et d'allocataires du RSA n'ont jamais été aussi élevés. Dans ce contexte de montée de l'urgence, l'État se contente au mieux de maintenir son engagement financier, ce qui crée une tension extrême sur le terrain.

tsa : N'êtes-vous pas satisfait du complément budgétaire de 36,5 millions d'euros alloué par le Premier ministre ?

M. A. : Nous sommes en présence du même jeu de dupes qu'en 2010. Le scénario est invariable : pendant six mois, la réduction des crédits est sur les lèvres de tous les responsables gouvernementaux ; à l'automne, quand le principe de réalité s'impose enfin, les mêmes rétablissent les crédits qu'ils avaient supprimés. En fin d'année se met en place le dispositif hivernal qui permet d'ouvrir de nombreuses places supplémentaires, parfois jusqu'à 50 % en plus. Il s'agit d'éviter autant que possible les drames humains liés au froid. Mais en mars, toutes ces places vont fermer et les personnes accueillies se retrouver à la rue.

tsa : Est-ce cohérent avec l'objectif du « logement d'abord » défendu par Benoist Apparu, le secrétaire d'État au logement ?

M. A. : C'est totalement contradictoire avec l'ambition affichée depuis trois ans. Cela nous amène à aborder la seconde dimension du pro-

Aucune des trois conditions à la réussite du "logement d'abord" n'est, pour l'instant, au rendez-vous."

blème, celle de la refonte de notre dispositif. Nous avons approuvé l'idée du « logement d'abord » qui vise à alléger le dispositif d'urgence pour orienter les personnes vers le logement de droit commun. Mais nous constatons qu'aucune des trois conditions nécessaires à la réussite de ce projet n'est, pour l'instant, au rendez-vous. D'abord, il faudrait que les personnes hébergées arrêtent leur nomadisme d'un gymnase à l'autre pour se fixer dans un « chez soi » stable. Ce n'est pas le cas ; dès lors, aucun travail social sérieux ne peut s'engager. D'autre part, sur le terrain, l'accompagnement des personnes dans toutes les dimensions de leur vie (santé, parentalité, travail, etc.), assuré par des travailleurs sociaux présents sur le terrain, doit être renforcé, jusque dans le logement. Enfin, il doit y avoir une offre de logement suffisante et adaptée.

logement de droit commun ni accompagnement en adéquation avec leurs problématiques. Cela renvoie à la politique de construction en France. Actuellement, ce qui se fait n'est pas adapté quantitativement et qualitativement. On ne construit pas assez de logements vraiment sociaux adaptés à ce public très défavorisé et d'autre part, on continue à les implanter dans les zones de ghetto, ce qui va à l'encontre de l'objectif de mixité sociale.

tsa : Quelle méthode préconisez-vous pour avancer ?

M. A. : La question de la prévention pour éviter les expulsions locatives est fondamentale. Il existe déjà sur le terrain des coopérations entre des travailleurs sociaux de secteur et des éducateurs en CHRS pour faire intervenir ces derniers au domicile de personnes très fragilisées. Il faut formaliser ces

Un gros milliard pour 2012

Le projet de loi de finances, encore en discussion au Parlement fin novembre, prévoit d'allouer 1,09 milliard d'euros au dispositif d'accueil et d'hébergement généraliste, soit 8 millions d'euros de plus par rapport à 2011. Au sein de cette enveloppe, 613 millions d'euros seraient attribués aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et 83 millions à la veille sociale (+ 20 millions). Pour traduire la priorité ministérielle au « logement d'abord », les crédits alloués au logement adapté (accompagnement vers et dans le logement, intermédiation locative Solibail...) connaissent également une croissance (158 millions). Reste à savoir si cette enveloppe sera épargnée en 2012 des probables coupes budgétaires...

tsa : Justement, le développement de l'intermédiation locative ne constitue-t-il pas un élément de réponse ?

M. A. : La priorité doit être d'orienter les personnes vers le droit commun, pas de bricoler des formules qui, en plus, atteignent vite leurs limites. Par exemple, le programme Solibail doit permettre d'accueillir des personnes dans le cadre de l'intermédiation locative pour une durée maximale de 18 mois. Or, un tiers des 1700 locataires Solibail y sont toujours plus d'un an et demi après s'y être installés. La raison est simple : ils ne trouvent ni

expériences, leur donner un cadre et d'autre part, mieux définir les processus d'accompagnement qui peuvent permettre aux personnes à la rue de retrouver les clés d'un logement et de s'y installer durablement. Si on se dispense de ce travail, la situation n'évoluera pas dans le sens souhaité.

tsa : N'est-ce pas la philosophie de l'Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) mis en place par le ministère ?

M. A. : L'étiquette est mensongère car il s'agit plutôt d'une boîte à outils pour aider les gens au seuil du logement.

Nous sommes très loin d'un accompagnement global vers le logement qui devrait porter sur toutes les dimensions de la vie des gens. À la Fnars, nous sommes très exigeants sur la qualité de cet accompagnement car nous connaissons les risques d'un travail incomplet. Dans cette affaire, il est clair que l'État ne peut pas faire tout seul et doit mobiliser l'ensemble des acteurs concernés : bailleurs sociaux, conseils généraux, Pôle emploi, hôpitaux, prisons, etc. Nous sommes au milieu du gué : des bribes de réforme ont été entreprises, par exemple avec le service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) ; les autorités ont pris conscience de l'ampleur des changements nécessaires qui nécessitent 10 à 15 ans de travail. Le problème est que cette échéance ne colle pas avec le calendrier politique qui suppose trop souvent des résultats rapides.

tsa : Justement, les échéances politiques se rapprochent. Lors de votre congrès (1), mi-janvier, vous souhaitez interpellier les candidats. Qu'en attendez-vous ?

M. A. : Soyons clairs : le contexte ne nous est pas favorable. D'un côté, la droite va défendre le bilan du gouvernement actuel et expliquer que face à la crise, elle a réussi à sauver les meubles. C'est un peu le message qu'a voulu faire passer la ministre de la cohésion sociale en affirmant, de façon scandaleuse, que la proportion de pauvres aurait diminué (2). De l'autre côté de l'échiquier, la gauche risque de tout miser sur les classes moyennes. Elle s'inquiète de l'évolution de sa frange inférieure qui a peur du déclassement et a tendance à stigmatiser les catégories les plus pauvres. Pour obtenir le soutien de cet électorat, la gauche risque d'éviter de parler des sujets liés à la pauvreté. Le seul thème où nous pourrions avoir une écoute concerne les jeunes dont la précarisation inquiète toute la société. Mais cela n'est pas suffisant pour nous. « La solidarité, c'est l'affaire de tous ; cela concerne l'ensemble de la société », tel est le message que nous souhaitons faire passer à Nantes auprès des représentants des candidats à la présidentielle que nous avons invités. ■

Propos recueillis par Noël Bouttier

(1) Ce numéro, p. 56.
(2) www.tsa-quotidien.fr, 24 oct. 2011.